

## ABONNEMENT

Un an..... 13 fr.  
Six mois..... 9 »  
Trois mois..... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

**Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers**  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

**BUREAUX : 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR**

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 23 NOVEMBRE

## Sottise et Bon sens

Parlons raison, pendant que nous en ayons le temps.

Le résultat limpide de la longue et double séance d'avant-hier, c'est la défaite aveuglante du socialisme collectiviste. Au terme de la discussion, l'ordre du jour proposé par M. Jules Guesde a trouvé tout juste 57 voix, dont toutes ne sont même pas collectivistes, contre 456. L'union de la Chambre semble s'être faite contre le groupe des députés révolutionnaires qui parut, à la fin, dans son impuissance absolue. C'est l'événement qui frappera le plus le pays.

Mais cette séance a une autre signification. Dans sa seconde partie surtout, elle prit un caractère politique qui, pour être moins accusé, n'en fut pas moins visible à tous les esprits attentifs. L'intervention de M. Goblet et celle de M. Bourgeois, tout en ayant l'air de se produire dans le même sens que le gouvernement et contre le collectivisme, avait, en fait, pour conséquence de substituer une politique nouvelle à celle que le ministère de M. Dupuy représente, et par suite ou de mettre celui-ci en échec, ou de l'humilier en le forçant de subir les fourches caudines du radicalisme. Aussi, une fois l'exécution sommaire du collectivisme accomplie, la vraie bataille politique s'est engagée sur l'ordre du jour de M. Bourgeois représentant le fantôme de l'ancienne politique de concentration. M. Dupuy, voulant garder son indépendance et son originalité, a fermement repoussé cet ordre du jour qu'on essayait de faire très large et très inoffensif, mais où, avec intention, sans doute, on négligeait un témoignage de confiance, et s'est prononcé pour l'ordre du jour de M. Bouge. Cette netteté d'attitude, venant après un vigoureux discours contre le collectivisme prononcé au début de la séance, lui a valu une des plus décisives victoires qu'il ait remportées. L'ordre du jour de confiance a été voté par 335 voix contre 177.

M. Jules Guesde avait choisi pour thème — en apparence inoffensif de son interpellation — la pharmacie municipale de Roubaix. Le président du conseil a flairé la drague latente. « Il ne s'agit pas — a-t-il objecté — d'une distribution de remèdes aux indigents, ce qui rentrerait désormais dans l'ordre de l'assistance publique, mais d'une institution commerciale vendant des produits à tout venant et grevant la commune de risques commerciaux et du traitement de plusieurs nouveaux fonctionnaires. Partant de cette distinction, il a montré, dans cette tentative, la première apparition effective du collectivisme à laquelle le gouvernement devait s'opposer au nom de la loi.

Et, alors, surgit M. Goblet qui vint honnir le collectivisme et défendre le droit de propriété et la liberté individuelle. Mais, hélas ! bien qu'il bafouât ouvertement des chimères contre lesquelles il dédaignait de s'échauffer parce qu'il les tenait pour inoffensives, M. Goblet a donné l'impression d'un homme fourvoyé, pour ne point dire en train de « boire le coup » du noyé.

Soudain, comme un diabolin sortant de sa

boîte, M. Bourgeois, longtemps et par sa propre faute oublié, grimpa l'échelle de la tribune. Un malin, M. Bourgeois !

Sous couleur d'apporter un simple ordre du jour, il est, en réalité, monté, dans l'égrégore parlementaire, à seul fin d'y développer une politique de gouvernement assez rapprochée de celle du cabinet actuel pour n'effrayer personne, assez différente cependant et surtout assez élastique pour forcer le ministère à la retraite, si la Chambre « coupait » dans sa rédaction.

La proposition de M. Bourgeois était conçue en ces termes :

« La Chambre, repoussant toutes les doctrines contraires à la déclaration des Droits de l'homme et résolue à poursuivre l'accomplissement des réformes sociales par l'union de la démocratie républicaine, passe à l'ordre du jour ».

Hum ! les droits de l'homme ; l'union de la démocratie républicaine ! Le premier terme sentait 92 et même paraît 93. Le second exhalait le faisandé de la défaite « Concentration ». On n'a voulu goûter ni l'un ni l'autre de ces fromages avariés.

Le résumé des votes de la séance tant diurne que nocturne du 20 novembre fournit le thermomètre certain de l'état mental et politique de nos députés.

Le collectivisme pur et simple représenté par l'amendement de M. Guesde, obtient 57 voix.

La politique de M. Goblet, par trop indulgente et équivoque encore, en recueille 93.

Celle de M. Bourgeois, plus prononcée en sens contraire, mais trop ficelle, en rencontre 224.

Celle de M. Dupuy, enfin, triomphe, semble-t-il, précisément parce qu'elle paraît plus nette et plus dégagée de tout alliage que la politique de ses concurrents et qu'elle est l'expression du bon sens et de l'équité.

Donc, un bon point, aujourd'hui, à nos représentants. On les tiendrait, presque, pour des hommes complètement sensés.

## Sus aux espions !

Un fait très grave vient de se produire et, comme il coïncide avec beaucoup d'autres incidents du même genre, il n'est que temps de dire la vérité, toute la vérité, et de dénoncer l'effroyable légèreté dont nous risquons d'être demain les victimes. Voici, d'abord, le plus récent attentat dans toute sa simplicité :

On sait que le ministère de la guerre fait procéder, en ce moment, non pas à la transformation du matériel de notre artillerie, mais simplement aux essais du canon à tir rapide construit par le lieutenant-colonel Deport, directeur de l'atelier de Puteaux.

Le 10 novembre dernier, le ministère de la guerre expédiait à Calais et à Bourges six modèles du canon Deport. Tous les fragments de ces pièces avaient été fabriqués à Puteaux, sous le contrôle et la surveillance incessante des officiers d'artillerie qui sont attachés à cet établissement.

Enfermés dans des malles très solides, cadenassées, ces morceaux de canon (tube, culasses, etc.), avaient été embarqués dans des wagons qui, selon l'usage, ont été scellés au départ, en présence des officiers délégués par

le ministère de la guerre et des agents de la Compagnie du Nord et de la Compagnie d'Orléans. Personne n'avait été informé de cet envoi, sauf les présidents des Commissions d'expériences de Bourges et de Calais. Or, à l'arrivée du train, on a constaté avec stupéfaction que, durant le trajet, les portes des wagons avaient été descellées et que l'on s'était efforcé d'enlever ces précieux colis. Prévenu sur-le-champ, le ministre de la guerre a immédiatement ordonné une enquête qui, jusqu'à présent, n'a encore donné aucun résultat.

L'espion pullule, en ce moment, chez nous. Depuis un peu plus d'un mois, le ministre de la guerre a signalé au ministre de l'intérieur vingt-deux espions, et M. Dupuy, avec un zèle et une résolution dont on ne saurait trop le louer, s'est hâté d'expulser ces dangereux personnages que l'on soupçonnait depuis longtemps et dont un au moins avait trouvé des protecteurs inattendus.

Que l'on ne s'y trompe pas : c'est du salut de notre pays qu'il s'agit. Et on pourrait ajouter, au besoin, d'autres exemples, si l'impudent attentat commis simultanément entre Paris et Calais et entre Paris et Bourges ne suffit pas à ouvrir les yeux des moins clairvoyants.

## M. CASIMIR-PERIER

*Et le Syndicat de la Presse républicaine départementale*

Lors de la visite faite, avant-hier, à l'Élysée par le Syndicat de la presse républicaine départementale, M. le Président de la République s'est déclaré vivement touché d'une démarche dont il apprécie toute l'importance ; il connaît la presse républicaine départementale ; il lit le plus qu'il peut les journaux de province. Cette lecture le console d'autres lectures.

Non pas, certes, que l'homme privé se sente atteint par certaines attaques. Son passé, le passé des siens l'autorisent à ne pas s'y arrêter ; le témoignage de sa conscience lui suffit. Mais il y a l'homme public, celui qui a reçu en dépôt la première magistrature du pays. Celui-là peut souffrir quelquefois du discrédit jeté sur la fonction auprès de gens qui ne connaissent pas complètement ses véritables sentiments.

Dans sa grande majorité, la presse républicaine départementale a compris cette situation ; elle travaille à faire partager sa confiance aux populations, M. Casimir-Perier l'en remercie.

Il n'a pas à faire de profession de foi ; quand il jette un regard sur son passé politique, s'il trouve parfois des scrupules de conscience dont il n'a pas à se justifier, il ne rencontre pas une seule défaillance.

Il n'a pas ambitionné la haute fonction qu'il occupe ; il l'a acceptée après beaucoup d'hésitations, mais avec l'unique souci de faire son devoir, tout son devoir.

Il est aussi injuste de le représenter comme l'homme des nouveaux venus à la République que comme l'ennemi de la démocratie.

Il remercie encore une fois la presse républicaine départementale d'une démarche qui, dans les circonstances actuelles, est pour lui un encouragement et un réconfort. Il engage les journalistes présents à rester à leur poste de luttteurs, non pas dans le sens donné à ce mot par les gouvernements de combat, mais en

luttteurs qui ne veulent pas laisser à leurs adversaires seuls le bénéfice de la liberté et qui ont plus à cœur d'éclairer la démocratie que de la flatter.

Quant à lui, il n'a qu'une ambition : assurer à ce pays la sécurité dans la liberté, accomplir loyalement sa mission en prouvant par son dévouement la sincérité de ses convictions républicaines.

L'entrevue s'est terminée par une causerie intime avec les membres du comité.

## Chambre des Députés

Séance du 22 novembre

### L'expédition de Madagascar

M. Pierre Alype ouvre le feu :

La France est à la veille d'une expédition contre les Hovas qui oppriment Madagascar. Madagascar nous appelle comme des amis et des libérateurs.

Il faut en finir une fois pour toutes avec cette question ; nos droits sont incontestables et cependant ils sont méconnus, foulés aux pieds.

Si on n'avait pas commis tant de fautes, la guerre aujourd'hui ne serait pas indispensable.

Le ministre de la guerre est-il bien certain que 15,000 hommes suffiront pour réussir ?

Le ministre de la marine pense-t-il que sa flotte vermoulue pourra utilement servir ?

Il importe que le gouvernement réponde sans ambages à ces deux questions.

M. le vicomte de Montfort ne veut pas se lancer dans des récriminations sans objet.

A cette heure, on est en présence du fait accompli.

Pas de demi-mesures, mais pas d'emballement.

Qu'on n'oublie point, surtout, que la paix européenne peut être inopinément troublée et que la prudence exige de ne pas compromettre le drapeau dans les aventures.

Il est des responsabilités que nul patriote ne saurait prendre.

M. Denéchau, très sceptique au point de vue économique de l'expédition, n'estime pas que la France tirera plus de profit de Madagascar que de ses autres colonies.

Ce n'est pas au moment où la paix de l'Europe est si incertaine qu'on peut entreprendre une pareille expédition.

M. Etienne dit que c'est parce que la Chambre a voté un ordre du jour enjoignant de faire respecter les droits de la France à Madagascar que le gouvernement en demande le moyen.

La France ne peut abandonner l'œuvre commencée il y a dix ans.

Elle n'a peut-être pas encore de résultat immédiat, mais les résultats appréciables ne peuvent s'obtenir qu'après de longues années et la politique coloniale est la politique de l'avenir.

Donc, pas d'hésitation, il faut aller à Madagascar, quelque énergique que doive être l'effort.

M. Vigné, adversaire résolu de l'expédition, exprime la ferme volonté de repousser les crédits demandés.

Qu'on songe aux gaspillages des millions et à la vie de nos soldats avant de voter l'expédition de Madagascar.

A la suite de ces paroles, la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

M. Ribot, président de la Commission, demande qu'il y ait séance demain, afin de ne pas interrompre la discussion.

A la majorité de 348 voix contre 133, cette proposition est adoptée.

La séance est levée à 7 heures.

Aujourd'hui vendredi, séance à 2 heures.

## INFORMATIONS

### La santé de M. Dupuy

M. Dupuy est, paraît-il, complètement désinfecté.

Merci, mon Dieu!

### Les enfants des indigents

M. Emile Rey a déposé l'amendement suivant au projet de réforme des droits de succession :

« A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1896, il sera prélevé tous les ans, sur les ressources provenant de la présente loi, une somme de quinze millions, à l'effet de constituer une Caisse de dotation des enfants des indigents, destinée à leur assurer une dot à leur majorité et une retraite sur leurs vieux jours.

« Un règlement d'administration publique déterminera les conditions de fonctionnement de cette caisse. »

### Les biens de famille

La Commission d'initiative a pris en considération la proposition de M. l'abbé Lemire sur les « Biens familiaux ».

### La loi sur la pharmacie

Le Sénat a maintenu, sur la demande de sa commission, la distance de 6 kilomètres comme rayon dans lequel, à défaut de pharmacie, le médecin pourra vendre des médicaments. M. Lecomte demandait de réduire cette distance à 4 kilomètres.

### Mutations de généraux

Après les travaux de la commission supérieure de classement, le ministre de la guerre compte prononcer quelques mutations de généraux de division ou de brigade.

La ten lancée à la spécialisation des généraux présente des inconvénients qui ont frappé, pendant les manœuvres de ces deux dernières années, les inspecteurs d'armée qui y ont assisté.

Dans leurs rapports, ils ont recommandé de faire passer par des divisions ou des brigades d'armes différentes du corps d'origine les généraux destinés à commander les corps d'armée.

### Les espions allemands

Avant-hier, les deux espions allemands ont été longuement interrogés. Ils ont persisté dans leurs aveux et donné de nouvelles indications.

M. Dietz a communiqué au juge d'instruction les renseignements recueillis à Châtel-

rault et à Tulle, et corroborant pleinement, paraît-il, les aveux des inculpés.

On sait que von Kessel a avoué qu'il était à Berlin en mai et en juin dernier, où il avait été porter à ses chefs des documents concernant la mobilisation de nos troupes et les modèles des derniers perfectionnements apportés à notre fabrication d'armes de guerre, à Châtelerault et à Tulle, où, à cette époque, on exécutait une importante commande pour la Russie.

### Une petite fille dans une malle

Des employés de la gare du Nord, à Paris, ont trouvé, ces jours derniers, dans les magasins de la douane, une valise renfermant le cadavre d'une petite fille paraissant âgée de dix-huit à vingt mois. On nettoya avec soin cette valise toute maculée de sang et de boue, mais on a cherché en vain une marque quelconque pouvant en faire découvrir sinon le propriétaire, du moins le fabricant.

La valise va être présentée aux différents layetiers de Paris.

### Crime atroce!

On télégraphie de Draguignan :

« Un crime qui dépasse en horreur tout ce qu'il est possible d'imaginer a été commis avant hier au quartier des Blayes, à cinq kilomètres de Vidauban, sur une jeune fille de 14 ans. Le corps, trouvé dans une mesure, était horriblement mutilé, couvert de très nombreuses et profondes blessures; les seins avaient été même coupés.

» Le meurtrier reste inconnu. »

### Chine et Japon

On télégraphie de Siu-Yen que le général japonais Ozaka a occupé cette ville sans coup férir le 18 de ce mois.

Le général, ayant appris qu'un corps de six mille Chinois se trouvait à Siu-Yen, partit de Taku-Shan le 15 à la pointe du jour.

Les Chinois, avisés de cette marche, s'empressèrent de s'enfuir, laissant dans la place toute leur artillerie.

D'après les nouvelles parvenues à Shang-Hai, un combat sanglant a eu lieu à quelques kilomètres de Port-Arthur dimanche et lundi. L'attaque des Japonais aurait été finalement suivie succès et les Chinois auraient fui vers Port-Arthur.

Il résulte des derniers télégrammes que la Chine aurait annoncé son intention de proposer comme une des conditions de la paix le paiement d'une indemnité de 100 millions de taëls, non compris les frais de la guerre.

### BULLETIN FINANCIER

22 novembre 1894.

Le début de la Bourse d'aujourd'hui a été frappé d'une grande indécision et après les premiers cours nos rentes ont de nouveau faibli. Il y a évidemment un besoin d'allègement, nous approchons de la liquidation men-

suelle et il se produit quelques craintes à un resserrement de l'argent. On dit aussi que nos rentes se trouvent influencées par les retrais des caisses d'épargne.

Le 3 0/0 de 102 02 1/2 revient à 101.85.

La tenue des actions de nos grands établissements de crédit est assez satisfaisante. Le Crédit Foncier varie de 915 à 918.75. Le Crédit Lyonnais cote 774.25.

Peu d'affaires sur nos grands chemins. Au début les chemins Espagnols ont été affectés par la baisse de l'Extérieure, ils se relèvent un peu en clôture.

Les actions de la Compagnie d'exploitation des chemins de fer Orientaux se négocient à 341.25.

Le Suez, dont les recettes sont en progression constante, est à 2,967.50.

Très mouvementés les fonds étrangers. L'Italien conserve malgré tout le cours de 84. L'Extérieure a été très discutée et finit à 72 14/32 après 72 1/4.

Les fonds ottomans sont hésitants.

Les fonds russes varient peu.

DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme, Paris.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 23 Novembre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

Baromètre		Thermomètre.	
Hier soir, à 5 h.		au-dessus	7°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus	1°
Midi,	767 m/m	au-dessus	5°
Hausse,	2 m/m		
Baisse,	2 m/m		
Température minima de la nuit		au-dessus	3°

### Conseil Municipal de Saumur

Séance du 20 novembre 1894

I

Vive Otello ! jour de gloire !  
Que son nom, dans notre histoire,  
Soit inscrit avec honneur !

Ces paroles — je ne dis point ces vers — sont extraites d'un chœur précédant l'apparition d'Otello dans le premier acte de l'opéra français de Rossini. Vous n'avez qu'à substituer, au nom du farouche Maucruard créé par Shakespeare, celui de notre honorable maire, M. le docteur Peton; et jamais chœur glorificateur ne trouvera plus juste emploi.

Car il n'y a pas à dire; mardi soir, avait lieu la consécration du triomphe de l'emprunt que les Saumurois ont pu si facilement aborder, grâce à l'activité incessante et à l'ingéniosité de M. Peton auquel vous nous permettrez d'adjoindre, en qualité de compagnon de victoire, le sympathique et surtout amène M. Piéron.

Sérieusement, quand j'entendis M. le Maire proclamer le phénoménal, le fantastique résultat, je revis instantanément, au fond de mes vieux souvenirs, l'entrée, dans l'« Otello » déjà cité, de Duprez flamant la péroration de

son magnifique récitatif: *J'apporte devant vous les étendards conquis*; et une larme de noble émotion baigna ma paupière. Au cas qui nous occupe, M. Peton montre — et on ne peut que l'en féliciter — des « monacos » très substantiels à la place d'« léales bannières », et, bien qu'il n'exhibe pas un organe aussi éclatant et une diction aussi pure que l'organe et la diction de Duprez, il n'en a pas moins produit son irrécusable effet à l'énonciation du chiffre de 355,500 fr. montant de la première souscription.

Oui. Il faut que les ennemis invétérés, les « taons » de M. Peton avalent, quoiqu'ils en aient, le purgatif: la souscription dépasse de 105,500 fr. la demande. Rendra-t-on cet excédent aux abonnés? M. le Maire n'est pas de cet avis. Il lui semble plus rationnel de le déposer dans les caisses de l'Etat d'où il pourra sortir à première réquisition, parce que nul ne saurait garantir, pour la seconde souscription, un taux d'intérêt aussi bénéficiaire que celui obtenu (3.50 0/0). Enfin, ce qui mérite considération, le second appel de fonds ne portera plus que sur une somme de 144,500 fr.

En outre, les dettes de la Ville et les travaux de première nécessité accaparant déjà 316,978 francs, il ne restera plus qu'un reliquat de 37,000 fr. environ à cliquer dans la caisse de la Recette générale et, encore, pourrait-on, tout de suite, employer ce reliquat à l'établissement d'une ligne téléphonique urbaine reliant aux bureaux de la Mairie toutes les administrations et corps généralement quelconques, notamment les pompiers.

En fait de travaux immédiats, nous apprenons qu'on va commencer par le quartier des Ponts, la rue de la Reine-de-Sicile entr'autres. Et M. Milon demande s'il n'y aurait pas moyen de comprendre, dans ces premiers travaux, l'établissement de trottoirs, rue Verte, qui est l'hiver absolument impraticable et dangereuse, la nuit surtout, pour les voyageurs qui se rendent à la gare de l'Etat ou en sortent.

M. le docteur Peton réplique que la Ville est dans l'impossibilité de construire ces trottoirs, si les propriétaires de la rue n'invoquent le concours de la municipalité, en prenant à leur charge la moitié des frais. Il a même parlé du « caractère peu commode de certains de ces propriétaires ».

Hum! on flaire, la-dessous, une allusion! Qu'en dites-vous?

On maintient les anciens délégués pour la confection des listes électorales; et un pavé s'abat sur la tête des assistants, conseillers ou non, lancé par M. Terrien qui, lui, n'y va jamais de main-morte.

Il s'agit d'abolir le sectionnement électoral actuel de Saumur. Il paraît que ce sectionnement a été opéré, jadis, dans un but « exclusivement politique », et qu'il présente une foule

## L'ALCYONE

Par Pierre Maël

De son côté, la jeune fille marchait de surprise en surprise. Il n'y avait pas de tableau plus émouvant pour une âme d'élite que de se découvrir elle-même. Hira se découvrait. Toutes les séductions d'autrefois, toutes ses folies de la mer, lui semblaient pénétrées, maintenant que les yeux de son cœur s'étaient ouverts.

La terre, naguère délaignée, lui paraissait presque railleuse dans la prodigalité de ses trésors. Ces festons accrochés aux robes, aux murs de la maison, par la végétation luxuriante, lui faisaient l'effet de guirlandes de fêtes préparées pour célébrer quelque joyeux avènement. Quand l'église du Trayas égrenait ses sons de cloches dans l'atmosphère vibrante, leurs notes décroissantes se répercutaient dans le cœur naïvement surpris de la jeune fille. Sans effort, sans fausse honte, elle se laissait aller à de pudiques tendresses et ses yeux ne fuyaient pas le regard de Borsand.

Pourtant, dans cette première période des aveux, ils n'échangèrent aucune parole d'amour. Leur langage était fait de signes expressifs. Les yeux ne trompent pas et ne se trompent pas.

Philippe put enfin se tenir debout.

Ce fut avec le secours du bras d'Hira qu'il fit ses premiers pas de convalescent, sur la galerie d'abord, dans le jardin ensuite.

Leurs doux tête-à-tête furent ainsi fréquents. Un moment vint où la jeune fille trouva qu'il mettait bien du temps à aborder le sujet de leurs mutuelles pensées. Inconsciemment Borsand avait fait naître en elle une impatience. Rien ne pouvait mieux servir son amour. Il s'en aperçut à certains signes extérieurs.

Un jour qu'elle l'avait conduit sous la fraîche charmitte où, trois mois auparavant, l'officier avait obtenu le consentement de son père, par une de ces malices dont les femmes sont coutumières, elle s'éloigna de quelques pas et se mit à cueillir des fleurs.

Le lieutenant de vaisseau l'entendit qui l'appela :

— Monsieur Borsand, venez donc voir, venez vite!

Elle savait bien qu'il était faible, qu'il ne

marchait qu'à grand-peine. Mais elle ne soupçonnait point que cette faiblesse fût aussi grande. Elle l'appela de nouveau.

Le blessé s'était soulevé. Ses mains amaigrées s'appuyèrent aux treilles de la tonnelle revêtues de roses grimpantes. Il parvint à en franchir le seuil. Mais là, quand il se trouva sans appui, il battit l'air des deux mains; sa tête eut un vertige. Il chancela et s'affaissa à moitié dans le feuillage.

Hira jeta un cri :

— Oh! mon Dieu!

Elle courut à lui, et, vigoureusement, le saisit à pleins bras, le releva, un peu honteux de cet évanouissement, mais le cœur inondé d'une ineffable joie devant son visage bouleversé par l'épouvante, alors que, haletante, elle l'appela :

— Philippe! Philippe!

Lorsqu'il eut entièrement repris ses sens, elle se mit à le plaisanter doucement.

— Eh bien! cher invalide, voilà qu'il vous faut un appui continu! Vous ne pouvez donc plus vous passer de moi?

Il prononça d'une voix profonde :

— Vous ne croyez pas si bien dire.

Elle mit un doigt sur ses lèvres.

— Ch! ne parlez pas, même pour me dire de ces choses. Vous répondrez en faisant signe de la tête, voulez-vous?

Philippe porta à ses lèvres la petite main qui le soutenait.

— Chère Hira, est-ce que vous ne lisez pas dans mes yeux? Ai-je besoin de vous rappeler ces aveux que vous connaissez déjà? Interrogez pourtant à votre fantaisie. Je ne parlerai pas.

Alors eut lieu entre eux un bizarre et charmant dialogue.

La jeune fille venait de s'asseoir auprès de l'officier. Ils n'avaient point desserré leurs doigts.

Hira demanda :

— Monsieur Borsand, m'aimez-vous toujours?

La tête de l'officier s'inclina.

— Comme avant, comme le jour où j'ai été si méchante avec vous, dans la grotte, — sincèrement?

— Oui, répéta le front de l'officier.

Elle détourna les yeux; son visage rougit; son sein se gonfla: un tremblement saisit sa voix.

— Eh bien! le moment est venu pour vous

d'inconvénients, inaperçus le mois dernier, mais qui ont crevé les yeux depuis que la ville de Cholet a supprimé son sectionnement. (Nous reparlerons de cette question de main, si vous le voulez bien.) On nomme donc une commission spéciale, bien que M. Besnard oppose que les cités ont le droit de demander directement, chaque année, l'abolition de leur sectionnement. Enfin, l'établissement d'une commission paraissant fort agréable à MM. Terrien et Langlois, on n'hésite point à leur donner cette modeste satisfaction.

Comme la salle de distribution du Bureau de bienfaisance est trop étroite pour le nombre des pauvres qui viennent y chercher leurs aliments, on y annexe l'ancienne salle de dessin, devenue inutile.

Encore la question Rigolage-Houdard, l'éternel conflit dont les intéressés ne verront pas plus la solution que nous ne verrons, dans un délai quelconque, une municipalité inspirée par l'équité en notre pauvre Saumur ! Néanmoins, pour donner un peu de cœur à M. Rigolage, on lui achètera la maison Salais en vue d'y établir une infirmerie.

Le Conseil vote une somme de 100 fr. pour l'œuvre du vaccin contre le croup. Bigre ! Pas large, le Conseil !

Pour terminer sa soirée, la municipalité transforme :

Le quai Saint-Nicolas, en quai Carnot ;

La place de l'Hôtel-de-Ville, en place de la République ;

La rue de l'Hôtel-de-Ville, en rue Bonne-mère ;

La rue Pavée, en rue Lecoy ;

L'avenue du Jardin des Plantes, en avenue Courtillier ;

La montée des Moulins, en avenue Victor-Hugo.

La partie de la rue de Poitiers, comprise entre la rue de Bordeaux et le Champ de Foire, est baptisée rue Georges-Boucharde, en mémoire du tant regretté docteur Boucharde..... que M. Peton et ses amis firent, dans le temps, flanquer insolamment à la porte de l'Hôpital.

Quai Carnot ! *Kékarno !* c'est un nom breton, cela. Pourquoi pas *quai Sadi-Carnot*, ou *quai Lazare Carnot* ?

(La suite à demain.)

### Les prières pour le Czar

Nous rappelons qu'à l'occasion des prières publiques qui auront lieu dimanche prochain — après la messe de onze heures — en l'église Saint-Pierre, pour l'Empereur Alexandre III, l'Harmonie Saumuroise exécutera les morceaux suivants :

Marche funèbre, de Chopin ; l'Hymne russe ; la Marche solennelle russe, de Ganne.

L'office étant extraordinaire, les chaises sont libres.

de lire en moi. J'ai pu y lire moi-même. Puisque c'est de moi que dépend votre bonheur, je veux aussi que le mien dépende du vôtre. Mon père vous a accepté pour fils. Je serai heureuse d'être votre femme.

Philippe la considéra un instant comme un égare.

Puis, se laissant glisser sur les genoux, il convint de baisers les mains qu'elle lui abandonnait, murmurant avec prière :

— Je vous adore !

Telles furent leurs fiançailles, simples comme le langage de leurs cœurs, pures comme ce crépuscule de septembre qu'embaumaient les fraîches haleines de la mer.

Le soir, Philippe voulut assister au repas. M. Raimbault et Kerdistel le serrèrent dans leurs bras avec une chaude effusion.

Le lieutenant de vaisseau fit connaître ses intentions.

— Dès que je serai totalement rétabli, je vous quitterai, je dois à ma famille, à mes amis de passer quelque temps auprès d'eux. Famille éloignée, sans doute, amis de peu d'intimité, mais à qui je n'en dois pas moins cette déférence.

« Aussi bien va-t-il avoir un congé de trois mois. Les formalités de politesse accomplies, et vous devinez que je les abrègerai, je reviendrai vers vous, pour saisir enfin mon bonheur !

(A suivre.)

### Rectifications

M. de La Bourdonnaye, que nous comprenions parmi les députés de Maine-et-Loire ayant voté pour l'ordre du jour Bouge (interpellation Guesde), est déclaré, à l'Officiel, « n'avoir pas pris part au vote ».

Dans l'article publié, hier, sur le suicide de la Croix-Bidault, nous disions que ses mouchoirs étaient marqués des initiales B. C. Les véritables initiales sont V. C.

### Ministère de l'Agriculture

Par arrêté préfectoral en date du 27 octobre 1894, la circulation des sarments et plants de vignes de toutes provenances est autorisée dans la commune de Beauveau, canton de Seiches, arrondissement de Baugé, ainsi que dans celle de Saint-Clément-des-Lévées, canton de Saumur nord-ouest, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire).

### On demande un rayon de soleil

Serait-il indiscret de prier M. Phébus de nous montrer un peu son visage ? Depuis tantôt dix jours un voile épais le cache, et ne semble pas prêt à se dissiper. La terre voudrait cependant bien quitter ce demi-deuil et reprendre le petit air gai que, seul, l'astre du jour donne à notre pauvre coin de planète.

On demande un rayon de soleil.

### SEGRÉ

#### Lettre à M. de Morenheim

Sur la proposition de M. le maire de Segré, le Conseil municipal a décidé l'envoi de la lettre suivante à M. le baron de Morenheim, ambassadeur de Russie :

« Monsieur l'Ambassadeur,

« La ville de Segré est située tout près de cette charmante habitation de Saint-Ouen, en Chemazé, où vous venez, parfois, avec Madame votre fille, passer quelques jours de loisir.

« Elle possède un hospice fondé par M. le comte de Falloux, sous le vocable de M<sup>me</sup> Swetchine dont un des parents est attaché à votre ambassade.

« C'est à ce double titre que nous vous prions d'être l'interprète, auprès de Sa Majesté l'Impératrice, de son fils Sa Majesté le Tsar Nicolas II et de la famille impériale, pour leur faire connaître combien nous prenons tous part ici au grand malheur qui a frappé la Russie et la France, par la mort prématurée de l'arbitre de la paix en Europe, le grand empereur Alexandre III.

« Veuillez agréer, etc... »

### CHATELLERAULT

#### Service pour le Tsar

M. l'archiprêtre Arsène Rojdestvensky, accompagné de six chantres, est allé à Châtellerault célébrer un service pour le Tsar défunt, à la manufacture d'armes, à laquelle est attachée une mission militaire russe.

La plus grande salle de l'établissement avait été tendue de noir avec trophées d'armes et de drapeaux russes et français. Le portrait d'Alexandre III, entouré de branches de palmier formées par des pièces de fusils, était à la place d'honneur.

Au fond de la salle avait été placée la sainte table portant les images de l'Enfant Jésus et de la Sainte-Vierge Marie entre deux cierges.

Près de là se tenaient le colonel de Sokérine, chef de la mission ; le prince Gagarine et les autres officiers russes.

Etaient aussi présents : les officiers de Poitiers et de Châtellerault, le général d'Elloy, le général Muzeau, commandant l'artillerie du 9<sup>e</sup> corps, avec son état-major ; le préfet de la Vienne, le sous-préfet de Châtellerault, le maire et ses adjoints et tous les autres fonctionnaires civils et militaires.

Tous étaient en grand uniforme et portaient à la main le cierge allumé pendant les prières et le *Panikhida* psalmodié par le diacre Laurent Pourpouroff.

### POITIERS

#### Noces d'or de M. et M<sup>me</sup> Augouard

Mardi, une touchante cérémonie avait attiré une foule considérable à la chapelle de l'évê-

ché, où M. et M<sup>me</sup> Augouard célébraient leurs noces d'or.

La messe a été dite par M<sup>r</sup> Augouard, le vaillant évêque de l'Oubanghi, leur fils, assisté de son frère, M. l'abbé Augouard, et de son cousin, Dom Augouard, bénédictin de l'abbaye de Ligugé.

M<sup>r</sup> Pelgé, évêque de Poitiers, a prononcé une allocution pleine de cœur.

Après cette touchante cérémonie, les nombreux assistants sont venus apporter, dans le grand salon de l'évêché, à M. et M<sup>me</sup> Augouard les témoignages de la vive sympathie dont cette excellente famille est entourée dans le Poitou.

### Société de pêcheurs à la ligne

Le Progrès annonce qu'il vient de se former, à Nantes, une société de pêcheurs à la ligne. Son but est de louer une partie de la rivière où la pêche à la ligne sera seule permise. La société s'occupera également de repeupler les eaux dont elle aura l'affermage.

Pas du tout mauvaise, l'idée des pêcheurs à la ligne nantais, et nous signalons leur exemple à leurs confrères de partout.

Ça ne mord pas, c'est un fait.

### LA CONGOLINE

seul produit guérissant les crevasses et les gerçures.

Congestions, battements de cœur. Les Pilules Suisses, en dégageant les intestins, en stimulant les reins et activant la sécrétion urinaire, constituent un remède sûr, dont l'efficacité a souvent étonné.

Une maladie qui n'est pas moins fréquente que l'anémie, du moins à un certain âge, est la *pléthore sanguine*, qui se manifeste par les *lourdeurs de tête*, et amène à la *congestion*, puis aux hémorragies et à l'apoplexie. Contre ces maladies, le moyen le plus efficace est de faire usage de la *Tisane Dussolin*, qui jouit en même temps de propriétés toniques, diurétiques et laxatives. C'est en même temps le meilleur remède contre les vices du sang. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon. Dépôt général, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne, Paris.

## Chronique agricole

### La question du Blé et de la Viande

Rapport présenté à l'assemblée générale de la Société industrielle et agricole d'Angers, le 30 octobre 1894.

Messieurs,

Nous allons vous demander tout à l'heure d'émettre un vœu tendant à ce que le Parlement étudie les moyens immédiats d'entraver l'avitilissement du prix des céréales et les arrivages des animaux étrangers, qui ruinent notre agriculture nationale.

Mais auparavant, il nous semble nécessaire de faire devant vous l'exposé de la situation.

Vous vous rappelez, Messieurs, qu'en 1891, presque à la veille de la moisson, les membres de la Chambre des députés furent tout à coup pris de frayeur en présence de la hausse du prix du blé et sans attendre que cette céréale eut atteint le prix de 29 fr. le quintal, qui fut son cours moyen pendant la période de 1860 à 1875, période pendant laquelle les ouvriers français n'ont pas cessé de vivre à leur aise (1), ils abaissèrent de 5 à 3 francs les droits d'entrée sur les blés exotiques. Une seule séance suffit à la Chambre des députés et au Sénat, malgré les avertissements des protectionnistes, pour voter cette décision, qui a été en quelque sorte le prodrome de la crise économique que nous subissons aujourd'hui.

Que s'est-il passé au contraire en 1893, lorsqu'il s'est agi de discuter le retour à un droit plus élevé et capable de ramener l'équilibre des prix sur le marché ?

(1) En 1862, pendant la deuxième quinzaine du mois d'octobre, le prix du pain à Angers était fixé à 1 f. 80 les 6 kilog. ; le blé valait 24 fr. le quintal. Cette année 1894, le blé vaut 16 fr. 50 les 100 kilog. ; le pain se vend 1 fr. 60 les 6 kilog. ; il était à 1 fr. 70 jusqu'au 15 octobre. Le prix du pain est donc en ce moment plus élevé qu'en 1862.

Du 15 décembre 1893 au 27 février 1894, pendant deux mois et demi, on a entassé discours sur discours, on a fait naître incident sur incident, laissant ainsi au puissant et dangereux syndicat des accepteurs de blés étrangers le moyen d'introduire plus de 40 millions d'hectolitres de blés qui sont venus s'ajouter à l'énorme stock de 40 millions d'hectolitres importés en 1891 et en 1892 et qui gorgeait déjà les entrepôts.

Consultez, messieurs, les documents statistiques officiels du commerce spécial des importations. Vous y verrez que l'entrée des blés exotiques y est représentée, pendant les six dernières années, par une masse représentant plus de 73 millions de quintaux métriques de blés.

Le syndicat des marchands de blés étrangers peut jouer comme on dit sur le velours, puisqu'il achète à Chicago, 10,25 et à New-York, 10,90, le quintal de blé ; que en raison des moyens de transport dont il dispose et du bas prix du fret, il met en vente au Havre et à Nantes à 12 et 13 fr. le quintal, hors la Jouane.

Dans ces conditions, le droit de 7 fr., voté par le Parlement français, équivaut à une fiction de protection pour les cultivateurs.

Cependant les adversaires des droits de protection ne manquent pas de reprocher aux fermiers français de ne pas savoir diminuer leur prix de revient.

Et l'un des remèdes qu'ils proposent pour remédier à cet état, est la diffusion de l'enseignement agricole.

Personne, messieurs, n'est plus partisan que nous, de la vulgarisation des méthodes expérimentales ; de faire pénétrer au sein de nos campagnes les saines et prudentes doctrines agricoles ; nous y avons consacré tous nos efforts depuis tout à l'heure vingt cinq ans, ne suivant en cela d'autre ligne de conduite que celle qui nous a été inspirée par votre Compagnie.

Mais il ne suffit pas de démontrer expérimentalement au cultivateur qu'en faisant à sa terre, une avance d'éléments fertilisants, il augmentera sa production et diminuera le prix de revient du quintal de froment. Il faudrait pour rendre plus tangible la démonstration, que les pouvoirs publics veuillent juxtaposer aux méthodes expérimentales positives, le dégrèvement ou la suppression des impôts, qui sous la forme directe ou indirecte, de droits de mutation, de timbre, d'enregistrement, de prestation, de contribution personnelle et mobilière, de centimes additionnels généraux, départementaux, communaux, et j'en oublie, absorbent 33 0/0 des revenus de l'agriculteur.

(A suivre.)

## MARCHÉS

DOUÉ, 19 novembre

Froment, l'hectolitre, 12 à 12 50. — Seigle, 8 à 8 25. — Orge, 8 50 à 9 fr. — Avoine, 7 à 7 50. — Haricots, 28 à 30 fr. — Pommes de terre, 4 à 4 50. — Bœuf, le kil., 4 70. — Veau, 2 fr. — Mouton, 2 20. — Porc, 2 fr. — Poulets, la couple, 3 à 4 50. — Canards, 3 50 à 5 fr. — Oies, la pièce, 5 à 6 50. — Dindes, 5 à 6 50. — Pigeons, la couple, 4 75 à 2 fr. — Œufs, la douzaine, 1 15. — Beurre, le 1/2 kil., 0,80. — Foin, les 100 kil., 4 50 à 5 fr. — Paille, 3 à 3 50.

## AVIS

UN MARCHAND D'OISEAUX des Iles et du pays, Perroquets et Perruches, vient de s'installer à Saumur, 6, rue de l'Île-Neuve. Il en a toujours un beau choix et à de bonnes conditions. Fait l'échange et achète Serins à volonté. Furet dressé et muselière, 20 fr. franco.

### M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste,

N° 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois.

Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix : 3 francs, soins compris

EXTRACTION DE DENTS GRATIS

Le Gérant, L. DELAUNAY.

Ne demandez chez votre Epicier que du



# TAPIOCA RILS

C'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épiceries et de Comestibles.

Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

# ÉPICERIE CENTRALE

P. ANDRIEUX, 28 et 30, Rue S-Jean, Saumur.

Maison de confiance la plus importante de la région vendant à droits réduits. — Entrepôt direct

Produits Alimentaires Félix POTIN.

Arrivage tous les Vendredis et Samedis **ESCARGOTS** de Bourgogne tout préparés, 80 c. la douz.

Tribunal de Commerce de Saumur

## Faillite Lelong

Par ordre de M. le Juge-commissaire de la faillite du sieur Lelong, boulanger à Saumur, MM. les créanciers sont avertis qu'en conformité de l'article 492 du Code de commerce rectifié, ils doivent, dans le délai de quinze jours à partir d'aujourd'hui, se présenter en personne, ou par fondé de pouvoirs, à M. Bonneau, demeurant à Saumur, syndic définitif, et lui remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux il n'aient en faire le dépôt au greffe du Tribunal de commerce de Saumur.

La vérification des créances commencera le mardi 11 décembre 1894, à 10 heures, au Tribunal de Saumur, en la salle des faillites, devant M. Terrien, juge-commissaire, et sera continuée sans interruption.

Chaque créancier peut se faire représenter par un fondé de pouvoir muni d'une procuration enregistrée  
Le Greffier, MORON.

Etude de M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, 8, rue Cendrière.

## VENTE

Aux enchères publiques

Le SAMEDI 24 novembre 1894, à midi, au Palais de Justice à Saumur.

1<sup>o</sup> D'une MAISON, sise à Saumur, quartier du Chardonnet, derrière les écuries, et ses dépendances;

2<sup>o</sup> D'une autre MAISON et dépendances, au même lieu.

Revenu annuel, 650 fr.

MISE A PRIX : 4.500 fr.

3<sup>o</sup> D'une grande MAISON et dépendances, au même lieu.

Revenu annuel, 900 fr.

MISE A PRIX : 5.000 fr.

4<sup>o</sup> De deux corps de BATIMENTS, au même lieu.

Revenu annuel, 1.700 fr.

MISE A PRIX : 8.000 fr.

5<sup>o</sup> Une MAISON, dite Maison de la Reine de Sicile, et dépendances, sise quartier des Ponts.

Revenu annuel, 650 fr.

MISE A PRIX : 3.000 fr.

6<sup>o</sup> Et de dix parcelles de TERRE et VIGNE, situées communes de Saumur, Distré et Saint-Hilaire-Saint-Florent (Maine-et-Loire).

Les maisons et parcelles de terrains ci-dessus, sur une mise à prix totale de 24.475 fr.

S'adresser, pour renseignements, à M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière.

## A VENDRE

Un bon PHAÉTON d'occasion  
S'adresser à M. LEROUX, rue de Bordeaux, 13.

Etude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

## A VENDRE

MAISON

A Saumur, 51, Grand Rue.

Revenu annuel. . . 220 fr.

S'adresser à M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire.

## A CÉDER

Magasin Couronnes, Bijouterie

Articles religieux

Conditions avantageuses.

S'adresser à M. COCHET, 20, rue du Portail-Louis, Saumur.

## Au Tigre Royal

Rue du Portail-Louis, 49, SAUMUR

## DOUBLET-PERREAU

Spécialité de fourrures pour Hommes, Dames et Enfants. — Réparations et transformations en tous genres.

Naturalisation d'animaux.

## BUREAU DE PLACEMENT

### M<sup>me</sup> SECHET

FRUITIÈRE

Rue Saint-Jean, 39, Saumur,

Se charge de placer domestiques, cuisinières, femmes de chambre, valets de chambre, cochers, etc.

## A VENDRE

Vieux Journaux

S'adresser au bureau du journal.

## AVIS

La Maison CHATAIN, 20, rue Saint-Nicolas, continue comme par le passé la vente des bois et charbons.

Les clients peuvent donc continuer à s'approvisionner à la maison; ils y trouveront toujours des marchandises de toutes sortes et de bonne qualité.

M. L. NEPVEU, de retour en France après 23 ans de séjour aux îles Britanniques, se tient à la disposition des personnes désirant commencer ou continuer l'étude de la langue anglaise, soit pour le commerce, soit pour les examens. — Traduction de documents et lettres de commerce. — P. L. Fouchard, Saumur.

## M<sup>me</sup> LOUISE, DE PARIS

La plus célèbre et la plus recherchée des SOMNAMBULES et CARTOMANCIENNES de France, diplômée, a l'honneur d'informer le public, qu'elle a ouvert un Cabinet de Somnambulisme, de Cartomanie, et qu'elle a pris sa résidence définitive à TOURS, 18, rue de Courset.

Recherches de parents, procès, mariages, affections, maladies, affaires, époques exactes des événements.

Consultations tous les jours : matin, de 10 heures à 11 heures; soir, de 3 heures à 6 heures

Consultations par correspondance contre mandat de 10 fr.

18, rue de Courset,

TOURS.

## LIQUIDATION

Couronnes Funéraires, Bijouterie et Articles Religieux

25 0/0 de perte

COCHET, 20, rue du Portail-Louis, SAUMUR

## Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS  
CARTES D'ADRESSES  
ETIQUETTES PARCHEMIN P<sup>r</sup> ENVOIS  
TÊTES DE LETTRES  
CIRCULAIRES — ENVELOPPES  
AVIS DE TRAITES — MANDATS  
RECUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS  
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL  
FAIRE-PART NAISSANCE  
CARTES DE VISITE  
AFFICHES — PROSPECTUS  
PROGRAMMES P<sup>r</sup> FÊTES & SOIRÉES  
PRIX-COURANTS  
MÉNUS EN BLANC & IMPRIMÉS  
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

## ON DEMANDE

des AGENTS GÉNÉRAUX pour tenir portefeuille de production, 175 fr. et remises. Des Agents cantonaux, appointements et remises, sont également demandés. S'adresser, avec références, pour avoir règlement d'admission, à M. VIAULT, inspecteur, post-restante, à Angers.

## ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

### E. CHAUVEAU

Spécialité de Boîtes p<sup>r</sup> Baptêmes

Boîtes marraines satins et peluches

Boîtes avec noms et initiales sur commandes en prévenant 2 jours à l'avance

Dragées fines pur sucre, le 1/2 kil. 1 fr. 20

Demandez le Catalogue et l'Album de la collection des Boîtes avec initiales.

## Établissement MAGÉ et CIVRAY

6, Rue des Boires, 5, Rue de la Chouetterie, SAUMUR

INSTALLATION SPÉCIALE  
Pour Noces, Banquets et Diners de famille.

Étant définitivement installés, nous pouvons mettre à la disposition des personnes qui voudront bien nous honorer de leur confiance une vaste salle à manger et salle de bal, et un riche salon de réception y adossé, salle de billard, vaste jardin. — On traite à forfait ou en détail, à des prix très modérés. — Location de service à volonté.

La maison se charge aussi des Repas de Noces, Lunchs, en dehors de Saumur.

### TENTE-SALON

## ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

### IMBERT Fils

#### Comestibles de choix

Pâtés de foie gras truffés, marque Deschandeliers... depuis 1 75	Choucroute de Strasbourg 1/2 k. 20 <sup>c</sup>
Hafner, de Strasbourg, — 2 25	Saucisses et Cervelas fumés.
Louis Henry, id. — 3 25	Saucissons de Lyon, Arles et Lorraine.
Pâtés foie de canards, — 2 25	Poitrine fumée, Jambon d'York.
Saucissons de poulet et de foie gras	Salade de museau de bœuf.
<b>FROMAGES</b> : Camembert, Brie, Pont-Lévéque, Port-Salut, Roquefort, Hollande, Chester, Gruyère, Comté et Emmenthal. Tous les vendredis, Nouilles fraîches Ferrari, Fromages suisses Ch. Gervais.	Caviar de Russie.
	Anchois de Norvège.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

## SAISON HIVER 1894-95

# MAISON CREMIEUX

Tailleur, 27, rue d'Orléans, 27, Saumur

Seule Maison vraiment sérieuse pouvant bien faire pour **35 francs** un **COSTUME COMPLET** drap Haute Nouveauté, livré en 24 heures.

**EXPOSITION ET GRANDE MISE EN VENTE**

27, RUE D'ORLÉANS, SAUMUR

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1894

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.